

Communiqué de presse, Zurich, Suisse, 10 mai 2023

Le Swiss Finance Institute actualise l'indice global de réglementation - La place financière suisse reste dans le peloton de tête, à la 8^{ème} place (elle occupait la 7^{ème} place en 2022) - La protection de la sphère privée financière freine l'accession à un rang encore plus élevé

La place financière suisse continue de faire largement honneur à sa bonne réputation internationale en matière de réglementation. C'est ce que démontre la dernière étude du Swiss Finance Institute qui, pour la quatrième année consécutive, recense et évalue 31 places financières internationales par le biais d'un indice global de réglementation. Par rapport à l'année dernière, la Suisse perd une place et se situe désormais en 8^{ème} position derrière la France, les Pays-Bas, le Danemark, l'Irlande, l'Estonie, la Finlande et la Suède, qui est en tête du classement.

Zurich, 10 mai 2023 – Les appels à une régulation plus stricte du secteur financier se sont multipliés après la récente crise bancaire aux Etats-Unis et dans le cadre de la chute de Credit Suisse. Les places financières du monde entier y répondent à des degrés divers, comme le démontre la dernière édition du Global Financial Regulation, Transparency, and Compliance Index (GFRTCI). Cet indice de réglementation présente une analyse pertinente des forces et des faiblesses de différents pays concernant leurs normes de réglementation et les place en comparaison directe avec le cadre réglementaire de la place financière suisse. Durant la période observée, la Suisse a accusé un léger recul par rapport à l'année précédente, se classant désormais à la huitième place, soit toujours dans le peloton de tête. Alfred Mettler, professeur adjoint SFI, qui fait partie de l'équipe des architectes de l'indice avec les professeurs Steven Ongena et Christoph Basten de l'Université de Zurich, estime que le classement de la Suisse s'explique principalement par le fait que la protection de la sphère privée financière y jouit toujours d'une grande importance : "Les mesures suisses de prévention et de réglementation contre le blanchiment d'argent continuent d'être ponctuellement en conflit avec la protection de la sphère privée financière. Par conséquent, la place financière suisse perd légèrement du terrain dans ce domaine, ce qui se traduit en fin de compte par un classement légèrement inférieur au niveau de l'indice de réglementation".

"Malgré ce léger recul dans le classement général, la place financière suisse reste très bien positionnée sur le plan international", constate le professeur Steven Ongena. "Une place parmi les dix premiers, après la Suède, la Finlande, l'Estonie, l'Irlande, le Danemark, les Pays-Bas et la France, est plus qu'honorable", commente le professeur Christoph Basten.

Actualisé chaque année, l'indice de réglementation crée de la transparence dans la jungle réglementaire et soutient les décideurs politiques dans l'aménagement du cadre réglementaire des places financières. L'indice et ses implications pour la place financière suisse seront présentés dans le cadre d'un webinaire le

10 mai 2023. Pour davantage de détails concernant l'événement, et pour consulter la Public Discussion Note sur l'indice de réglementation, veuillez suivre le lien suivant www.sfi.ch/gfrci23.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter

Dr. Markus P.H. Bürgi

044 254 30 95 | markus.buergi@sfi.ch

Swiss Finance Institute

Avec le soutien de ses fondateurs - le secteur bancaire suisse, la Confédération et les principales universités suisses - le Swiss Finance Institute (SFI) assure une promotion active d'une recherche et d'un enseignement de classe mondiale dans les domaines de la banque et de la finance en Suisse. En combinant excellence académique et expérience pratique, le SFI contribue au renforcement de la place financière suisse. Vous trouverez de plus amples informations sur le Swiss Finance Institute à l'adresse suivante: www.swissfinanceinstitute.ch